Station de Puidoux Chexbres

Publoz

Crêt Bérard

Le Nazot

Les Condémines

Les Grand Planches

Le Frut

Sous la Ville

Le Verney

JONCTION de CHEXBRES

Les Tréflons

Le Signal de Chexbres

Genevrex

Grand Clos

Le Château

Le Darzé

Sur la Rochette

Chexbres

Cheseau

Mont de Plan

Les Rupes

Le Dailley

Le Moutinet

Fossaux

Le Monteiller

Rivaz

Sallaz

Château de Glérolles

* MODIFICATION APPORTÉE PAR LE CONSEIL D'ETAT
passe en zone agricole

1.1.1.
F 63616

COMMUNE DE CHEXBRES

PLAN DES ZONES

ECHELLE 1:2'500

Approuvé par la Municipalité de Chexbres dans sa séance du 28 juillet 1981
Le Syndic: Le Secrétaire:

Plan déposé au greffe municipal pour être soumis à l'enquête publique du 21 août 1981 au 22 septembre 1981
Le Syndic: Le Secrétaire:

Adopté par le Conseil communal dans sa séance du 28 janvier 1982
Le Président: Le Secrétaire:

Approuvé par le Conseil d'Etat du Canton de Vaud dans sa séance du
Lausanne, le 24 FEV 1984
Pour attesté, LE CHANCELIER:

LEGENDE :

1) Zone du village
Secteurs constructibles moyennant adoption préalable d'un plan de quartier ou d'un plan d'extension partiel (art.5, al.1 R.P.E)
2) Zone d'habitation collective
Plan de quartier légalisé
3) Zone de villas
4) Zone de constructions et aménagements d'utilité publique
Plan d'extention partiel légalisé
5) Zone mixte
Plan d'extention partiel légalisé
Plan de quartier légalisé (habitation collective et utilité publique)
6) Zone viticole
7) Zone agricole
8) Zone intermédiaire
9) Zone de verdure
10) Forêts (à titre indicatif)
Bâtiments existants méritant protection (art. 42 R.P.E.)
Limite du plan de protection de Lavaux
Limite territoriale
Modifications apportées par le Conseil communal

Ce plan abroge le plan des zones approuvé par le Conseil d'Etat le 8 novembre 1966 ainsi que les modifications des 4 août 1971, 25 octobre 1972 et 7 novembre 1975.